

EMPLOI (*plein emploi, sous-emploi*)

Définition de l'EMPLOI

Un emploi est un poste occupé pour exercer une activité professionnelle rémunérée...

EXPLICATIONS

UN emploi est un poste occupé pour exercer une activité professionnelle rémunérée.

Au sens général, **L'emploi** est aussi l'ensemble des personnes ayant un emploi.

C'est un terme vague, puisqu'il ne prend en compte ni la durée, ni la rémunération, ni le statut de cette activité (par exemple, la femme d'un commerçant qui aide son mari quelques heures par semaine en ayant un statut de collaborateur a un emploi tout comme le salarié d'une entreprise qui effectue 35 h par semaine, ou le médecin qui n'a pas d'horaires fixes).

L'emploi n'est pas uniquement une activité rémunérée, il confère également à celui qui l'occupe un statut social, c'est à dire une place dans la société, une position sociale, une identité sociale.

TENDANCES

- **On assiste, du début du XXe siècle jusqu'aux années 1970, à une généralisation du salariat** dans tous les pays industrialisés. La durée et les conditions de travail, l'embauche et les salaires se fixent de moins en moins par le jeu du marché, ils s'institutionnalisent de plus en plus (tous ces éléments sont fixés par des règles ou des conventions négociées par les syndicats). **L'emploi typique devient comme une norme**. Il est caractérisé par un contrat à durée indéterminée (CDI), avec un seul employeur chez qui le salarié travaille à temps plein. Celui-ci est relativement bien protégé et défendu par les syndicats. Il bénéficie des conventions collectives et accords de branches ou d'entreprise (primes, congés, etc..). Le salaire évolue (indexé de fait) avec les prix et les gains de productivité et il existe des perspectives de carrière (marché interne du travail). Ainsi l'emploi offre un parcours professionnel de plus en plus sécurisé.
- **Depuis les années 70, avec la crise, les entreprises recherchent davantage de flexibilité**. Cela les amène à remettre en cause les rigidités du travail typique en développant des formes particulières d'emplois (FPE) ou emplois atypiques. Ce sont souvent des emplois précaires ou à temps partiel. Parmi les emplois précaires on trouve les travailleurs intérimaires, les contrats de durée déterminée (CDD), les stagiaires, les emplois aidés par l'Etat (Contrats Emplois Solidarité ou CES). Ces emplois jouent sur la flexibilité quantitative externe. Parmi les emplois à temps partiel, il faut distinguer le temps partiel volontaire (souvent des femmes qui souhaitent concilier vie familiale et activité professionnelle) du temps partiel involontaire qui correspond au sous emploi au sens du BIT. Si ces deux formes se développent rapidement, c'est surtout la dernière qui progresse le plus, notamment dans les services marchands (par exemple, la restauration ou le commerce). Cela a engendré une catégorie non négligeable de salariés avec des faibles salaires à l'image de ce qui se produit déjà aux États-Unis (**working poors**). Cette montée de la précarité amène les partenaires sociaux (patronat et syndicats) à proposer de nouvelles formes de sécurisation des parcours professionnels sans pour autant remettre en cause la flexibilité de l'emploi, d'où un mot nouveau: la **flexisécurité**.

Par ailleurs, la question de l'**emploi** pose celle du **chômage** et de l'**équilibre sur le marché du travail**.

Enjeux

- **Le plein emploi** est réalisé si l'ensemble de la population qui le désire occupe un emploi. Dans ce cas le taux de chômage est nul. C'est une situation théorique, car il existe toujours un certain chômage frictionnel. De plus pour les libéraux, en dehors d'un certain taux de chômage naturel dû aux imperfections du marché du travail, toute économie doit être en plein emploi, les variations du (ou des ?) salaire(s) permettant d'équilibrer offre et demande sur le marché du travail.

- **Le sous emploi** est la situation du marché du travail dans laquelle les demandes d'emplois (ou offres de travail de la part de la population active) sont supérieures aux offres d'emplois (ou demande de travail de la part des entreprises), la main d'œuvre est excédentaire par rapport aux besoins, il y a du chômage. Pour Keynes, un sous emploi durable est possible. Si la production résultant de la demande effective (anticipée) des entrepreneurs est trop faible, il en résultera un chômage involontaire. Ce sous emploi tend actuellement à se développer avec la flexibilité dont on a déjà parlé plus haut.

Indicateurs

L'emploi est mesuré par la **population active occupée** (PAO). On rappelle que la population active comprend, en plus de la population active occupée, les chômeurs.

- **Le taux d'emploi** mesure la part des actifs occupés dans la population totale (ou dans la population en âge de travailler, selon les cas) :

$$\text{Taux d'emploi} = (\text{PAO} / \text{population totale}) \times 100$$

- **Le taux d'activité** mesure la part de la population active dans la population totale en âge de travailler :

$$\text{Taux d'activité} = [\text{population active} / \text{pop totale en âge de travailler}] \times 100$$

La différence entre taux d'emploi et taux d'activité porte donc sur le numérateur, le taux d'emploi ne prenant en compte que les actifs occupés.

Le BIT mesure également le **sous-emploi**, c'est à dire les personnes qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail et qui désirent travailler plus.

Erreurs Fréquentes

- La population active inclut la PSERE (population sans emploi à la recherche d'un emploi), c'est à dire les chômeurs qui sont donc des actifs.
- **Ne confondez pas taux d'emploi et taux d'activité.**

Source : <http://ses.webclass.fr/>

(+ modifications et mises à jour personnelles)